

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 21 novembre 2016**

OBJET

**22 – MARCHÉ - FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES  
POUR LES BESOINS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

N° 2016-11-22

NOMENCLATURE : 1/1/1

**L'an deux mille seize, le vingt-et-un novembre à dix-neuf heures,**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix novembre 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Présents : 24**

**Votants : 29**

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Yvon LERAT, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL

**Pouvoirs : 5**

Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Lionel BROSSAULT  
Michel RINCE donne pouvoir à Catherine HENRY  
Damien CLOUET donne pouvoir à Thierry GICQUEL  
Martine MOREL donne pouvoir à Emmanuel RENOUX  
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Alain BLANCHARD

**Nombre de membres :**

en exercice.....29  
présents.....24  
ayant un pouvoir...5  
votants.....29

**Délibération**

**Rapporteur : Marie-Madeleine REGNIER**

Au terme des 3 années du marché de fourniture de denrées alimentaires conclu du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2016, la commune de Treillières a lancé un appel d'offres pour la fourniture de denrées alimentaires pour les besoins de la restauration scolaire.

Dans le cadre de cette opération, un avis d'appel à la concurrence a été transmis pour publication le jeudi 28 juillet 2016 à MEDIALEX, agence d'annonces légales et judiciaires. La date de remise des offres a été fixée au lundi 12 septembre 2016 - 12h00.

Vu la délibération n°2014-04-07 du 22 avril 2014 relative à la constitution de la Commission d'appel d'offres,

Vu le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres du 18 octobre 2016,

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20161121-2016-11-21-DE22-  
DE  
Date de télétransmission : 23/11/2016  
Date de réception préfecture : 23/11/2016

Est exposé ce qui suit :

### **Objet du marché**

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec un minimum et un maximum conclus avec plusieurs titulaires (3 maximum) par lot. Les prestations sont réparties en 15 lots :

		Montant minimum annuel	Montant maximum annuel
LOT 1	Légumes et fruits frais plus 4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> gammes et fruits secs	1 000 €	28 000 €
LOT 2	Légumes biologiques 4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> gammes	1 000 €	15 000 €
LOT 3	Produits surgelés : Poissons, crustacés, viandes, volailles, plats cuisinés	1 000 €	40 000 €
LOT 4	Produits surgelés : légumes, pâtes, pâtisseries, sorbets et glaces	1 000 €	45 000 €
LOT 5	Epicerie, appertisés et biscuiterie	1 000 €	50 000 €
LOT 6	Produits laitiers et ovo produits	1 000 €	44 000 €
LOT 7	Produits laitiers fermiers biologiques	1 000 €	10 000 €
LOT 8	Viandes fraîches, bœuf, veau, agneau	1 000 €	30 000 €
LOT 9	Volailles fraîches	1 000 €	26 000 €
LOT 10	Charcuterie fraîche, saucisseries	1 000 €	15 000 €
LOT 11	Viande de porc frais	1 000 €	20 000 €
LOT 12	Produits élaborés frais	1 000 €	15 000 €
LOT 13	Produits de la mer élaborés frais	1 000 €	8 000 €
LOT 14	Poissons frais	1 000 €	15 000 €
LOT 15	Produits festifs réceptions publiques	500 €	10 000 €

### **La durée du marché**

La durée du marché est de 1 an (du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017), reconductible 2 fois.

### **La procédure**

La consultation est passée en application de l'article 78 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux accords-cadres.

### **Attribution**

Le jugement des offres est effectué dans les conditions prévues aux articles 55, 59, 60 et 62 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et donne lieu à un classement des offres. Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- 1) Valeur technique de l'offre (coefficient de pondération : 50%)
- 2) Prix (coefficient de pondération : 20%)
- 3) Délais d'exécution (coefficient de pondération : 30%)

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20161121-2016-11-21-DE22-  
DE  
Date de télétransmission : 23/11/2016  
Date de réception préfecture : 23/11/2016

Après analyse administrative, technique et financière de l'ensemble des dossiers, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 18 octobre 2016 à 16h pour l'attribution des lots :

	Fournisseurs retenus		
LOT 1 - Légumes et fruits frais plus 4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> gammes et fruits secs	Bouyer Guindon	Terre Azur	
LOT 2 - Légumes et fruits biologiques 4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> gammes	Bouyer Guindon	Atelier de la Fée au Duc	
LOT 3 - Produits surgelés : Poissons, crustacés, viandes, volailles, plats cuisinés	Pomona Passion Froid	Davigel	Brake France Service
LOT 4 - Produits surgelés : légumes, pâtes, pâtisseries, sorbets et glaces	Pomona Passion Froid	Brake France Service	Davigel
LOT 5 – Epicerie, appertisés et biscuiterie	Société Poupart	Pomona Episaveurs	
LOT 6 - Produits laitiers et ovo produits	Pomona Passion Froid	Transgourmet Ouest	
LOT 7 - Produits laitiers fermiers biologiques	Ferme Peard	Ferme de la Pannetière	
LOT 8 - Viandes fraîches, bœuf, veau, agneau	Socopa Viandes	Achille Bertrand	Charcuterie Cosme
LOT 9 - Volailles fraîches	SDA	SAS Beziau	Sas Guillet
LOT 10 - Charcuterie fraîche, saucisseries	Pomona Passion Froid	Bernard Salaison	Brake France Service
LOT 11 – Viande de porc frais	Socopa Viandes	Charcuterie Cosme	Pomona Passion Froid
LOT 12 – Produits élaborés frais	EsPRI Restauration		
LOT 13 - Produits de la mer élaborés frais	Brake France Service	Pomona Passion Froid	Davigel
LOT 14 - Poissons frais	Nantes Marée Atlantique	Vives Eaux SA	
Lot 15 - Produits festifs réceptions publiques	Pomona Passion Froid	Boull'Pat Atlantique	

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour, décide :**

**- D'AUTORISER M. le Maire à signer les actes d'engagement de chacun des lots.**

Pour extrait conforme,

Le 21 novembre 2016,

**Le Maire,  
Alain ROYER**



Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20161121-2016-11-21-DE22-DE  
Date de télétransmission : 23/11/2016  
Date de réception préfecture : 23/11/2016

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20161121-2016-11-21-DE22-  
DE  
Date de télétransmission : 23/11/2016  
Date de réception préfecture : 23/11/2016